

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 02-10-2023

N°67-2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 27-09-2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Karine GAZEAU, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Romain TESSIER, Joseph BERNARD

Absents ou excusés : Laure de MAISONNEUVE, Véronique DESMARICAUX, Sylvie LEBON, Frank RABILLE

Secrétaire : Annie RENOUF

67-2023 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAF POUR LA CREATION D'UNE MAM (Maison d'Assistants Maternels)

Vu la délibération n° 78bis/2022,

Vu la délibération n° 37/2023,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de construction d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) et indique que la CAF de la Vendée peut subventionner ce projet.

Il présente le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Travaux :	350 000.00 €	DETR :	90 000.00 €
Honoraires :	31 850.00 €	CAF :	166 800.00 €
Assainissement :	16 000.00 €	DEPARTEMENT :	20 000.00 €
Voirie :	30 000.00 €	Emprunt/autofinancement :	161 050.00 €
SPS, Access. Etude sol ... :	10 000.00 €		
TOTAL :	437 850.00 €	TOTAL :	437 850.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de valider le plan de financement suivant,
- autorise Mr le Maire a déposer une demande de subvention de 166 800 € auprès de la CAF de la Vendée ;

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
 Pour copie conforme au registre en mairie

Le 11 octobre 2023

Le Maire,
 Edouard de La BASSETIERE

